Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20261116-S06-CC-183-26-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/11/2026
Mise en ligne le 20/11/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 183/2026
SÉANCE N° 06 DU 16 NOVEMBRE 2026

PRÉSENTATION DE L'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ DE L'ESPACE DE VIE ÉTUDIANTE ET DE RESTAURATION À DESTINATION DES ÉTUDIANTS ET APPRENANTS DU CAMPUS SANTÉ-SOCIAL SUR LE QUARTIER FERRIÉ À LAVAL – SOLLICITATION DES COFINANCEMENTS

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 10 novembre 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents
Sébastien Destais, Jean-René Ladurée (à partir de 18 h 17), Fabienne Le Ridou, Valérie Melot-Raynal, Damien Richard, André Vigouroux, Christine Nadau (à partir de 18 h 21), Patrick Péniguel, Marie-Paule Phelippot, Jean-Marc Chanteau, Christian Raimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Antoine Caplan (à partir de 18 h 16), Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthé-Lopez, Patrice Morin, Guéwen Douesneau, Agnès Camaréna, Jérôme Lesteven, Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie-Er-Rafiqi, Georges Hoyaux, Katy Lemoine, Habib Bousbih, Nadège Davoust, Michel Neveu, Ingrid Walkowiak, Eric Paris, Louise Rebeyrolle-Rozel, Rihaoui Chanfi (à partir de 18 h 23), Samia Soultani-Vigneron, Gilles Mézière, Agathe Laigle (à partir de 18 h 20), Fabien Guittois, Stéphanie Hibon-Arthuis, Thomas Brisseau, Julie Charpentier, Tony Echelard, Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau, Patrick Pavard, Sophie Ferrié, Julien Brocail, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Eric Morand, Fabien Robin, Yannick Borde, Murielle Mouloudj-Millet, Pierre Besançon, Nelly Houssin, Louis Michel, Eric Guérin, Olivier Barré, Benjamin Dugué, Sophie Chauvigné et Michel Rocherullé.

Étaient absents ou excusés
Isabelle Jouault, Annette Chesnel, Manel Bentefrit, Eric Lemoine.

Étaient représentés
Gwénaël Poisson a donné pouvoir à Valérie Melot-Raynal, Jean-Marc Coignard a donné pouvoir à Fabienne Le Ridou, Olivier Richefou a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Antoine Serrière a donné pouvoir à Damien Richard, Geneviève Pham Sigmann a donné pouvoir à Claire Le Cornec, Jérôme Fortin-Stoltz a donné pouvoir à Habib Bousbih, David Moussay a donné pouvoir à Vincent Paillard.

Nicolas Deulofeu et Nadège Davoust ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 17 novembre 2026

N° 183/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 NOVEMBRE 2026

PRÉSENTATION DE L'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ DE L'ESPACE DE VIE ÉTUDIANTE ET DE RESTAURATION À DESTINATION DES ÉTUDIANTS ET APPRENANTS DU CAMPUS SANTÉ-SOCIAL SUR LE QUARTIER FERRIÉ À LAVAL – SOLLICITATION DES COFINANCEMENTS

Rapporteur : Christine Nadau

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1111-2, L2121-29, L.5210-3, L5211-1et L.5216-5,

Vu la délibération du bureau communautaire en date du 22 janvier 2024 concernant l'acquisition des espaces nécessaires à la réalisation de ce projet d'un lieu de vie étudiante et restauration dans l'opération immobilière de Méduane Habitat,

Considérant les objectifs fixés dans le nouveau Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et l'innovation sur la diversification de l'offre de formations et l'accompagnement des services nécessaires à l'accueil des étudiants et apprenants sur le territoire,

Considérant le projet de convention financière avec le Conseil régional des Pays de la Loire joint en annexe 1,

Après avis de la commission développement économique, emploi et enseignement supérieur,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er
Le conseil communautaire approuve l'avant-projet détaillé de l'espace de restauration et vie étudiante qui sera mis à disposition en septembre 2027, pour un coût global d'opération porté à 1 020 000 euros HT (arrondi) soit 1,224 M€ TTC, avec une enveloppe dédiée aux travaux d'aménagement intérieur ré-évaluée à 489 566 € HT.

Article 2
Le conseil communautaire valide les termes de la convention financière entre le Conseil régional des Pays de la Loire et Laval Agglomération pour la création de l'espace de vie et restauration à destination des apprenants du pôle régional de formations santé/social de Laval sur le quartier Ferrié et sollicite une subvention à hauteur de 267 000€ HT pour la part investissement, sur la base du montant initial du coût global d'opération de 800 000€ HT.

Article 3
Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer ladite convention de partenariat avec le Conseil régional des Pays de la Loire et tout document relatif à ce projet.

Article 4
Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

Florian Bercault